

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 26 octobre 2021** à 19 h 30 au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, situé au 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Salle Richelieu ABC ainsi que via la plateforme TEAMS.

- ÉTAIENT PRÉSENTS :
- Monsieur Alexandre Provost - président du CA
 - Madame Marie Josée Gagnon - vice-présidente du CA
 - Madame Danielle Beaumont
 - Monsieur Benoit Bellavance
 - Monsieur Benoit Brosseau
 - Monsieur Eric Chevalier-Alvarez
 - Monsieur Nathan Hurteau (teams)
 - Monsieur Guy Lajoie
 - Madame Chantal Laliberté
 - Madame Chantal Lanoue
 - Monsieur Michel Milot
 - Madame Réleine Morin
 - Madame Anne-Marie Noël
 - Madame Véronique Paré
 - Madame Sandrine Parent
- PERMANENCE :
- Madame Dominique Lachapelle - directrice générale
 - Monsieur Mario Champagne - directeur général adjoint et secrétaire général
 - Madame Louise Beaupré – directrice générale adjointe
 - Madame Sophie Latreille - directrice générale adjointe
 - Madame Taïga Waelput-Lavallée - directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes
- INVITÉS :
- Monsieur Jean Bourassa, directeur par intérim du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire
 - Monsieur Daniel Fortier - directeur par intérim du Service des technologies de l'information
 - Madame Katleen Loiselle - directrice du Service des ressources humaines
 - Monsieur Luc Martin – directeur par intérim du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle
 - Madame Elizabeth Mc Donough - directrice du Service des ressources matérielles
 - Madame Chantal Noël - directrice du Service des ressources financières
-

1. **Présence et ouverture de la séance**

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

Monsieur Alexandre Provost, président, souhaite la bienvenue aux membres du CA et aux personnes du public et souligne qu'il y a déjà un an que le conseil d'administration est en place.

2. **Ordre du jour**

[Résolution 2021-10-26-CA-01](#)

Il est proposé par monsieur Benoit Brosseau :

D'adopter l'ordre du jour, en y ajoutant les points suivants :

- 2.1 Assermentation d'un membre du conseil d'administration.
- 2.2 Inscription au procès-verbal du nom du nouveau membre désigné du conseil d'administration.
- 4.6 Correspondance de madame Louise Beaupré : Démission en tant qu'administrateur, représentant les cadres scolaires au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.
- 4.7 Correspondance de madame Stéphanie Vachon, sous-ministre adjointe au ministère de l'éducation, Secteur du soutien aux réseaux et du financement : Formation obligatoire des membres des conseils d'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.1 Assermentation d'un membre du conseil d'administration (document)

En conformité avec l'article 143.3 de la *Loi sur l'instruction publique*, madame Dominique Lachapelle, directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières a procédé à l'assermentation de monsieur Benoit Bellavance, membre du conseil d'administration en remplacement de madame Louise Beaupré.

Ce dernier a prêté serment de remplir fidèlement les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement et de sa capacité.

2.2 Inscription au procès-verbal du nom du nouveau membre désigné du conseil d'administration

Une entrée de ce serment est faite dans le livre des délibérations du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.

3. Procès-verbal – CA du 24 août 2021 – Adoption et suivi (document)

[Résolution 2021-10-26-CA-02](#)

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'administration tenue le 24 août 2021 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par madame Chantal Lanoue :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 24 août 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Dominique Lachapelle, directrice générale, mentionne que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 24 août 2021.

4. Correspondance

- 4.1 De monsieur Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation : Aide financière d'une somme de 16 779 942 \$ au CSSDHR dans le cadre des mesures de maintien des bâtiments et de résorption du déficit de maintien qui sont mises en œuvre par le gouvernement en vertu du Plan québécois des infrastructures 2021-2031.
- 4.2. De monsieur Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation : Acceptation des demandes de dérogation concernant la liste des matières de la 3e année du secondaire afin de réaliser des projets pédagogiques particuliers – École Joséphine-Dandurand et Polyvalente Marcel-Landry.
- 4.3. Madame Isabelle Charest, ministre déléguée à l'éducation : Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur (PSISRSES).
- 4.4. De madame Caroline Bégnoche, attachée de presse du député de Chambly, M. Jean-François Roberge : Communiqué de presse « Une belle cour pour l'école Pointe-Olivier grâce à un investissement de 50 000 \$ ».
- 4.5. De madame Josée Lepage, sous-ministre adjointe au soutien aux élèves, à la pédagogie et aux services à l'enseignement : Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois : Pour une alimentation locale dans les institutions publiques.
- 4.6 De madame Louise Beaupré : Démission en tant qu'administrateur, représentant les cadres scolaires au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.
- 4.7 De madame Stéphanie Vachon, sous-ministre adjointe au ministère de l'éducation, Secteur du soutien aux réseaux et du financement : Formation obligatoire des membres des conseils d'administration.

5. Période de questions du public

Aucune question n'est adressée.

6. Parole aux élèves

Aucune question n'est adressée.

7. Mot du président

Monsieur Alexandre Provost, président, porte ce soir, un chandail coloré à l'effigie de l'école Napoléon-Bourassa.

Monsieur Provost demande un moment de silence en mémoire des quatre élèves décédés depuis notre dernière séance. Une pensée pour toutes ces familles endeuillées.

Monsieur Provost appelle à la vigilance quant aux choix des costumes d'Halloween afin d'éviter des modèles incitant à la violence.

8. Mot de la directrice générale et reddition de comptes (documents)

Dans le cadre du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*, madame Dominique Lachapelle a déposé un document intitulé « Reddition de comptes de la directrice générale », où elle fait état des rencontres des comités auxquelles elle a participé depuis la dernière séance.

Elle dépose les décisions qu'elle a prises ainsi que les affectations, les engagements, les nominations qu'elle a effectuées et les démissions qu'elle a acceptées depuis la dernière séance.

Madame Dominique Lachapelle dépose une synthèse de l'appréciation de l'activité d'accueil ayant eu lieu le 24 septembre 2021. Elle donne également de l'information quant à la situation pandémique à notre centre de services scolaire et quant au déploiement des tests rapides.

▪ Capsule pédagogique SARCA

Monsieur Luc Martin, directeur par intérim du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle, accompagné de mesdames Annik Tomlinson, agente de développement et Fanny Marcotte, conseillère en orientation au Centre d'éducation des adultes La Relance, présentent le programme SARCA : Service/Accueil/Référence/Conseil/Accompagnement

Ce programme vise à aider l'adulte, de 16 ans et plus, du territoire de notre Centre de services scolaire non diplômés, à construire un projet de vie ou de formation en utilisant ses forces, ses passions, ses intérêts pour développer avec lui un plan d'action à réaliser et des objectifs réalistes à atteindre.

Le SARCA n'est pas une démarche administrative, mais un parcours humain!

9. Points de décision

9.1. Dépôt du rapport annuel du protecteur de l'élève (documents)

[Résolution 2021-10-26-CA-03](#)

Considérant l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit notamment que le protecteur de l'élève doit transmettre annuellement au centre de services scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés ainsi que les suites qui leur ont été données;

Considérant le rapport annuel produit et présenté par le protecteur de l'élève, Me Christian Beaudry, pour l'année scolaire 2020-2021;

Il est proposé par madame Véronique Paré :

De prendre acte du rapport annuel 2020-2021 du protecteur de l'élève, Me Christian Beaudry.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2. Rapport du comité de vérification

Monsieur Michel Milot, porte-parole, rend compte des travaux effectués par les membres du comité de vérification lors de la rencontre tenue le 18 octobre 2021. Les discussions et les travaux ont porté sur les résultats de l'audit des états financiers 2020-2021, l'appel d'offres pour l'audit externe, l'état des coûts COVID 2021-2022, le choix de l'institution financière et le rapport de surveillance au 30 juin 2021 en gestion des risques en matière de collusion et corruption.

9.2.1. Acceptation des états financiers au 30 juin 2021 (documents)

[Résolution 2021-10-26-CA-04](#)

Considérant que, conformément aux articles 286, 287 et 397 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières a procédé dans les délais prescrits à l'avis public et à la publication du résumé de l'état financier annuel, préalables et requis à l'acceptation des états financiers;

Considérant que les membres du conseil d'administration ont obtenu les renseignements nécessaires sur lesdits états financiers de la firme comptable BCGO S.E.N.C.R.L. ainsi que de la directrice du Service des ressources financières;

Il est proposé par madame Anne-Marie Noël :

Que les états financiers du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières portant la signature électronique numéro 8157565977, audités par BCGO S.E.N.C.R.L. pour la période du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021, soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2.2. État des taxes scolaires dues au 30 septembre 2021 (document)

[Résolution 2021-10-26-CA-05](#)

Considérant l'article 339 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que la directrice générale prépare, avant le début du mois de novembre de chaque année, un état des taxes qui restent dues par les propriétaires;

Considérant l'article 340 de cette même loi qui précise que l'état visé à l'article 339 est soumis pour approbation au conseil d'administration;

Il est proposé par monsieur Michel Milot :

D'approuver l'état des taxes qui restent dues par les propriétaires en date du 30 septembre 2021, tel que ci-après décrit :

	2017-2018 et antérieures	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	TOTAL
CAPITAL	49 275 \$	14 502 \$	211 368 \$	485 184 \$	2 242 094 \$	3 002 423 \$
INTÉRÊTS	38 835 \$	2 529 \$	21 333 \$	26 597 \$	14 897 \$	104 191 \$
TOTAL	88 110 \$	17 031 \$	232 701 \$	511 781 \$	2 256 991 \$	3 106 614 \$

NOTE : Le détail des noms et adresses des propriétaires et des immeubles imposables selon le rôle d'évaluation est disponible au Service des ressources financières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2.3. Choix de l'institution financière (document)

[Résolution 2021-10-26-CA-06](#)

Considérant l'article 37 du *Règlement sur certains contrats de services des organismes publics* permettant au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières d'octroyer un contrat de gré à gré pour les services bancaires;

Considérant l'analyse de la proposition reçue de l'institution financière actuelle présentée au comité de vérification;

Considérant la recommandation du comité de vérification émise au comité plénier lors de sa séance du 19 octobre 2021;

Il est proposé par monsieur Nathan Hurteau :

D'accepter l'offre de services bancaires de la Banque Nationale du Canada pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2026.

D'autoriser la directrice générale à signer tout document afférent à l'attribution de ce contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3. Programmation des investissements et des dépenses en ressources informationnelles 2021-2026 - Description de l'utilisation des sommes 2019-2021 (document et document séance tenante)

[Résolution 2021-10-26-CA-07](#)

Considérant les exigences de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*;

Considérant les *Règles relatives à la planification et à la gestion des ressources informationnelles* émises par le Secrétariat du Conseil du trésor;

Considérant que le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) procède à une collecte de données de la *Programmation des investissements et des dépenses en ressources informationnelles 2021-2026* et de la *Description de l'utilisation des sommes 2019-2021* auprès de tous les organismes publics et ce, conformément aux *Règles relatives à la planification et à la gestion des ressources informationnelles*;

Considérant que l'article 13 des Règles ci-haut mentionnées prévoit que la programmation et le bilan de l'utilisation sont préparés par chaque organisme public et sont transmis au plus tard le 31 octobre de chaque année au moyen du Système intégré de gestion des ressources informationnelle (SIGRI);

Considérant le document déposé par le directeur par intérim du Service des technologies de l'information, lequel a été présenté préalablement aux membres du conseil d'administration;

Il est proposé par madame Sandrine Parent :

Que soit adopté la *Programmation des investissements et des dépenses en ressources informationnelles 2021-2026* et de la *Description de l'utilisation des sommes 2019-2021*, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025 (PTRDI), la liste des écoles et des centres et les actes d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 – Dépôt pour consultation (document et documents séance tenante)

[Résolution 2021-10-26-CA-08](#)

Considérant les dispositions prévues à la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant les consultations devant être menées auprès des instances concernées à l'égard du *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025*, de la *liste des écoles, des centres et autres immeubles* et de la *liste et contenu des actes d'établissement* pour l'année scolaire 2022-2023;

Il est proposé par monsieur Eric Chevalier-Alvarez :

Que les projets de *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025*, de la *liste des écoles, des centres et autres immeubles* et de la *liste et contenu des actes d'établissement* pour l'année scolaire 2022-2023 soient soumis aux consultations requises auprès des instances concernées;

Et

De mandater monsieur Jean Bourassa, directeur par intérim du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, pour procéder auxdites consultations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5. Comité des nouveaux établissements scolaires du CA

Madame Rélaine Morin, porte-parole, rend compte des travaux effectués par les membres du comité des nouveaux établissements scolaires du CA lors de la rencontre tenue le 25 octobre 2021. Les discussions et les travaux ont porté sur les intentions du comité, une réflexion pédagogique quant au modèle de nos nouveaux établissements scolaires, une activité sur les différences observées, une présentation des enjeux d'espace et des demandes d'ajouts d'espace (agrandissements des écoles Capitaine-Luc-Fortin, édifice Henryville, Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean), Saint-Jacques et Sainte-Anne et une nouvelle école pour l'école Alberte-Melançon) ainsi que sur l'inspiration pédagogique pour nos nouveaux établissements scolaires.

9.5.1. Ajouts d'espace (document)

[Résolution 2021-10-26-CA-09](#)

Considérant les prévisions de clientèle du ministère de l'Éducation;

Considérant que, depuis les dernières années, le nombre d'élèves du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières connaît une croissance continue et significative occasionnant une pénurie de locaux dans les secteurs visés par les demandes;

Considérant que le Centre de services scolaire anticipe un manque d'espace pour les élèves de niveau primaire;

Considérant que ces demandes visent également à répondre au programme de scolarisation des maternelles 4 ans et l'ajout de locaux au primaire pour pallier le déficit actuel de capacité d'accueil;

Considérant que la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix a déjà manifesté son intention de fournir un terrain pour la construction d'une nouvelle école;

Considérant que ces ajouts d'espace et agrandissements sont nécessaires et urgents afin de permettre au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières d'offrir et de dispenser adéquatement le Programme de l'école québécoise à l'ensemble de ses élèves;

Considérant que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR) a procédé en 2019, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2020-2030, à deux demandes de construction d'écoles secondaires pour les mêmes raisons;

Considérant que des délais importants sont requis pour la construction et l'agrandissement d'une école primaire;

Il est proposé par madame Rélaine Morin :

Que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières dépose auprès du ministère de l'Éducation, dans le cadre de la mesure « Plan québécois des infrastructures 2022-2032 », les demandes suivantes d'ajout d'espace :

- une demande d'ajout d'espace pour la construction d'une nouvelle école primaire dans la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix;
- une demande d'agrandissement de l'école Notre-Dame-de-Lourdes, située dans la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;
- une demande d'agrandissement de l'école Saint-Jacques, située dans la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur;
- une demande d'agrandissement de l'école Sainte-Anne, située dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois;
- une demande d'agrandissement de l'école Capitaine-Luc-Fortin — Édifice Henryville, située dans la municipalité d'Henryville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6. Appui à la demande de la Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville (document)

[Résolution 2021-10-26-CA-10](#)

Considérant que des résidents de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville ont d'importants problèmes d'approvisionnement d'eau potable et de qualité de celle-ci;

Considérant que cette situation occasionne des problématiques diverses et significatives pour des familles et des élèves de la municipalité;

Considérant que le coût estimé d'un projet d'infrastructure municipale pour approvisionner les résidents de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville est de 13 000 000 \$;

Considérant que le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a, dans le cadre du programme PRIMEAU, octroyé à la municipalité une allocation de 6 000 000 \$;

Considérant que la somme consentie ne suffit pas à réaliser ledit projet;

Il est proposé par madame Chantal Lanoue :

Que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières appuie les démarches entreprises et les demandes déposées par la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville pour obtenir davantage de financement pour la construction de leur réseau municipal d'aqueduc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7. Cession de terrain à la Ville de Richelieu (document)

[Résolution 2021-10-26-CA-11](#)

Considérant que, pendant l'été 2022, la Ville de Richelieu a pour projet de refaire les infrastructures se trouvant sous la 9^e Avenue;

Considérant que, dans le cadre de ces importants travaux, elle souhaite sécuriser la zone débarcadère des autobus pour la rendre plus sécuritaire pour les élèves en y ajoutant une voie de débarcadère, un corridor multifonctionnel avec aménagement autour des arbres ainsi que du mobilier urbain;

Considérant que la Ville de Richelieu sollicite le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières afin d'acquérir une bande de terrain de 3 mètres de largeur situé entre la 2^e Rue et la 3^e Rue et contigu à la 9^e Avenue afin de réaliser ledit projet;

Considérant que la Ville de Richelieu assumera l'ensemble des coûts liés au projet;

Il est proposé par monsieur Michel Milot :

Que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières cède, à titre gratuit à la Ville de Richelieu, une bande de terrain de 3 mètres de largeur situé entre la 2^e Rue et la 3^e Rue et contigu à la 9^e Avenue, d'une superficie approximative de 284 mètres carrés;

Et

De mandater madame Dominique Lachapelle, directrice générale, à convenir des termes et modalités de la cession de ladite bande de terrain et de l'autoriser à signer tous documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8. Calendriers scolaires en formation générale des adultes et en formation professionnelle 2022-2023 – Dépôt pour consultation (documents)

[Résolution 2021-10-26-CA-12](#)

Considérant les consultations devant être menées auprès des instances concernées à l'égard du calendrier scolaire 2022-2023 en formation générale aux adultes;

Il est proposé par madame Chantal Lanoue :

Que le projet de calendrier scolaire 2022-2023 en formation générale des adultes tel que présenté soit soumis aux consultations requises auprès des instances concernées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

[Résolution 2021-10-26-CA-13](#)

Considérant les consultations devant être menées auprès des instances concernées à l'égard du calendrier scolaire 2022-2023 en formation professionnelle;

Il est proposé par madame Chantal Lanoue :

Que le projet de calendrier scolaire 2022-2023 en formation professionnelle tel que présenté soit soumis aux consultations requises auprès des instances concernées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.9. Intérim (document)

[Résolution 2021-10-26-CA-14](#)

Considérant l'absence de monsieur Alain Camaraine, à titre de directeur général adjoint du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant la recommandation de madame Dominique Lachapelle, directrice générale;

Considérant l'expertise et l'expérience de madame Louise Beaupré;

Il est proposé par monsieur Benoit Brosseau :

De nommer, madame Louise Beaupré au poste de directrice générale adjointe par intérim du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, rétroactivement au 18 octobre 2021.

Et

D'autoriser madame Dominique Lachapelle, directrice générale, à négocier et à signer le contrat de madame Louise Beaupré, selon les termes et conditions convenus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.10. Rapport du comité des ressources humaines

Madame Danielle Beaumont, porte-parole, rend compte des travaux effectués par les membres du comité des ressources humaines lors de la rencontre tenue le 5 octobre 2021. Les discussions et les travaux ont porté sur l'évaluation de la directrice générale, le plan de travail et les enjeux actuels en gestion des ressources humaines.

9.10.1. Ajout d'un membre au comité d'évaluation de la directrice générale (document)

[Résolution 2021-10-26-CA-15](#)

Considérant qu'aux termes de la résolution 2021-03-23-CA-10, le conseil d'administration a adopté les critères d'évaluation de la directrice générale ainsi que le processus décrit au document intitulé « *Processus d'appréciation du rendement de la directrice générale – Année scolaire 2020-2021* »;

Considérant que ce document prévoyait que le comité d'appréciation de la directrice générale soit formé du président du conseil d'administration, de la porte-parole du comité des ressources humaines et de deux autres membres du comité des ressources humaines qui ne sont pas des membres du personnel du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant que mesdames Danielle Beaumont et Anne-Marie Noël ainsi que messieurs Alexandre Provost et Eric Chevalier-Alvarez ont été nommés au comité d'évaluation de la directrice générale aux termes de la résolution 2021-03-23-CA-10;

Considérant la recommandation de la Fédération des centres de services scolaire du Québec et des membres du comité des ressources humaines du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières à l'effet que deux membres parents et deux membres de la communauté siègent au comité d'évaluation de la directrice générale;

Il est proposé par madame Chantal Laliberté :

D'ajouter un membre de la communauté au comité d'évaluation de la directrice générale et de nommer madame Sandrine Parent à ce poste.

En conséquence, le comité d'évaluation de la directrice générale sera formé de mesdames Danielle Beaumont, Anne-Marie Noël et Sandrine Parent ainsi que de messieurs Alexandre Provost et Eric Chevalier-Alvarez.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Rapports du comité de gouvernance et d'éthique

Monsieur Guy Lajoie rend compte des travaux effectués par les membres du comité de gouvernance et d'éthique lors des rencontres tenues les 14 septembre 2021 et du 12 octobre 2021.

Les discussions et les travaux ont porté, le 14 septembre 2021, sur le sondage mené à l'égard des formations des conseils d'établissement, les outils pour l'évaluation du conseil d'administration ainsi que sur les plans de formation des conseils d'établissement et du conseil d'administration.

Les discussions et les travaux ont porté, le 12 octobre 2021, sur la préparation de la rencontre à venir concernant l'évaluation et le plan de formation du conseil d'administration, un rappel est fait des formations offertes aux conseils d'établissement et aux présidents (CÉ), le projet de *Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un centre de services scolaires ou d'un conseil d'établissement* et la révision de Politiques.

11. Rapport du comité PEVR du CA

Madame Chantal Laliberté rend compte des travaux effectués par les membres du comité PEVR du CA lors de la rencontre tenue le 4 octobre 2021. Les discussions et les travaux ont porté sur les encadrements légaux, le plan d'engagement vers la réussite en 6 étapes, la démarche d'élaboration, le portrait du territoire et la ligne de temps.

12. Varia

Aucun point n'est ajouté.

13. Levée de la séance

[Résolution 2021-10-26-CA-16](#)

Il est proposé par madame Chantal Laliberté :

Que la séance soit levée à 21 h 22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Huis clos – Évaluation de la rencontre

Aucune évaluation n'est faite.

Alexandre Provost

Président du CA

Mario Champagne

Secrétaire général